



# COMPTE-RENDU

**Matinale entreprises**

**Mardi 25 janvier 2022**

**Visio conférence**



## Préambule

### **Animation :**

Marianne RIBOULLET – Agence Sennse

### **Co-animation :**

Salomé DRIEUX BENEFICE – Agence Sennse

Eloïse RABIN – Agence Sennse

### **Intervenants :**

Jean-Charles KOHLHAAS, Vice-Président délégué du SYTRAL

Muriel ROCHE – Cheffe de projet T10

Florian CHALUMEAU- Chef de projet secteur Lyon

Séverine LARDELLIER, Responsable concertation

Isabelle NARDOU-THIMONET – Chargée des relations riverains T10

Ronald JACOB – Directeur de projet équipe de maître d’œuvre

**Durée de la réunion :** 1h00 – de 09h00 à 10h00

### **Entreprises présentes :**

ANSES – secteur Gerland

Genoway – secteur Gerland

Groupe Novasep – secteur Gerland

INTERFIRA IFAIP– secteur Gerland

Laboratoire Aguettant – secteur Gerland

NEXANS – secteur Gerland

SANOFI – secteur Gerland

SAUR – secteur Gerland

SOFIPARC – secteur Gerland

TOSHIBA CENTRE EST MÉDITERRANÉE – secteur Gerland

DB Verres – secteur Sampaix

FIRM – secteur Sampaix

Mazet messageries – secteur Sampaix

SARL DUTEURTRE – secteur République

## Contexte de la rencontre

### Projet T10 :

En 2026, la nouvelle ligne de tramway T10 reliera le pôle d'échanges multimodal de Gare de Vénissieux au secteur Gerland (Lyon 7e). Elle traversera le quartier des Marronniers à Vénissieux, le centre-ville de Saint-Fons et ses quartiers Arsenal et Carnot-Parmentier, ainsi que des zones industrielles et d'activités, Sampaix au nord de la Vallée de la Chimie, puis le Biodistrict de Gerland et notamment le secteur Techsud.

La concertation préalable, organisée entre le 23 août et le 23 octobre 2021, a permis de recueillir de nombreuses contributions au sujet de la future ligne de tramway T10.

Dans le cadre de la concertation préalable, une rencontre dédiée aux entreprises a eu lieu le 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Aujourd'hui, cette première phase de concertation est terminée.

Sur la base des contributions et des études techniques, le SYTRAL a pris des premières décisions sur le projet :

- **Le tramway passera par la rue Emile Zola et l'avenue Jean Jaurès à Vénissieux, l'une des variantes locales de tracé sur le secteur de Vénissieux présentée à la concertation préalable ;**
- **14 stations seront implantées le long du tracé.**

Le SYTRAL continue d'approfondir le projet T10 et cela avec les habitants ainsi que les entreprises. La concertation continue s'ouvre et se poursuivra jusqu'au début de l'enquête publique en 2023. Cette phase de dialogue va permettre de préciser le projet et notamment l'insertion du tramway, l'aménagement de l'espace public, la végétalisation...

L'objectif principal de la matinale est d'inviter les représentants des entreprises à se questionner sur l'insertion fine du tramway dans les secteurs qui les concernent ainsi que leurs salariés. Pour cela, après le temps de présentation, les entreprises échangent par secteur autour des principes d'insertion afin de poursuivre l'enrichissement du projet, en particulier sur les thématiques suivantes :

- Le fonctionnement des sites
- Les usages dans l'espace public
- L'intermodalité

Ces thématiques sont ressorties comme étant des sujets d'importance en concertation préalable.

Les différentes contributions recueillies lors de cette matinale permettront ensuite de consolider le projet, en parallèle des études qui se poursuivent.

A la suite de cette matinale, viendra également un travail plus individualisé avec les entreprises concernées par le sujet du foncier. De plus, la chargée de relations riverains reste disponible pour approfondir le fonctionnement des sites et discuter de l'insertion de la plateforme au regard des coupes présentées lors de la matinale.

## Ouverture de la réunion

**L'animatrice** accueille les participants et rappelle que cette réunion est organisée au titre de la concertation continue du projet T10. Elle rappelle la tenue d'une première rencontre avec les entreprises le 1<sup>er</sup> septembre 2021 à la mairie de Lyon 7.

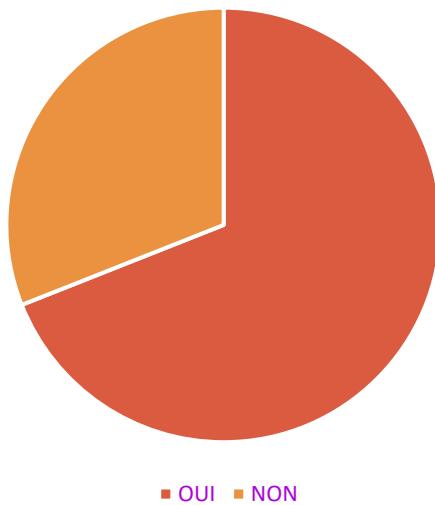
**L'animatrice** présente le programme de la matinale :

1. Réaliser ensemble un point d'étape sur l'actualité de la concertation et sur l'avancement du projet
2. En tables rondes :

- Présenter les principes d'insertion sur les secteurs de l'avenue de la République à Vénissieux, la Zone Industrielle Sampaix à Saint-Fons, Techsud et plus largement le Biodistrict à Lyon.
- Echanger sur l'insertion fine du tracé dans les secteurs et en particulier sur :
  - Le fonctionnement des sites
  - Les usages dans l'espace public
  - L'intermodalité

L'animatrice présente ensuite les intervenants puis invite les participants à répondre au sondage suivant :

Avez-vous participé à la concertation préalable ?



Il ressort que 70 % des participants ont participé à la concertation préalable.

L'animatrice donne ensuite la parole à Jean-Charles Kohlhaas, Vice-Président délégué du SYTRAL.

**Jean-Charles Kohlhaas** se dit particulièrement fier de ce projet qui est un projet d'aménagement du territoire au sein de la Métropole, sur un territoire un peu oublié par le passé : quartiers mal desservis et zones d'activité importantes. Il explique que ce projet lui tient particulièrement à cœur et que ce qui l'intéresse le plus est d'écouter les participants et de continuer la concertation pendant toute la construction du projet. Il souhaite ainsi participer à un maximum de rencontres.

## La concertation préalable

**Jean-Charles Kohlhaas** explique que la concertation préalable a été une longue période très enrichissante avec beaucoup de participants et de nombreux arguments.

L'animatrice rappelle quelques chiffres de la concertation préalable :

- Plus de 1600 contributions recueillies
- Plus de 1000 participants
- Plus de 30 rencontres organisées

## Le projet T10 – où en est-on aujourd'hui ?

**Jean-Charles Kohlhaas** rappelle qu'il y avait deux variantes locales de tracé à Vénissieux soumises à la concertation préalable. Le tracé par l'avenue Jean Jaurès a été retenu à l'issue de la concertation préalable, sur la base des analyses issues des études techniques et des contributions du public.

Le nombre et l'emplacement des stations a également été défini à l'issue de la concertation préalable, en considérant l'expression du public sur la réponse à ses besoins, l'objectif de performance de la ligne T10 et les contraintes d'entreprise notamment.

La concertation préalable a également permis d'aborder avec les habitants et les actifs des questions d'interconnexion avec le réseau de bus, qui va être réorganisé d'ici l'arrivée du projet.

L'animatrice lance ensuite la vidéo du projet : [https://www.youtube.com/watch?v=\\_81yC1UNeFc](https://www.youtube.com/watch?v=_81yC1UNeFc)

A la suite de la vidéo, **Muriel Roche** présente les principaux enseignements des contributions des entreprises lors de la concertation préalable :



L'organisation des **circulations et du stationnement** des salariés



L'amélioration de la **sécurité** des secteurs Sampaix et Techsud

La préparation de la **phase chantier** et le maintien de l'accessibilité aux entreprises pendant les travaux



L'intermodalité et les **connexions**, en particulier avec la gare de Saint-Fons, le tramway T1, ainsi que le réseau cyclable



La **valorisation** du secteur de Surville

Enfin, elle introduit les principes d'insertion en expliquant ce qu'ils représentent, et rappelle que les contributions recueillies lors de cette matinale permettront de consolider le projet, en parallèle des études qui se poursuivent. Elle précise que les principes d'insertion seront présentés en tables rondes sur les secteurs qui concernent les entreprises.

Les coupes permettent notamment de voir où se situe la plateforme tramway dans chaque rue. Les différentes possibilités d'insertion de la plateforme tramway (d'un côté ou de l'autre de chaque rue, voire en position centrale sur l'av. Tony Garnier) ont ainsi été évaluées et comparées au regard de différents critères, parmi lesquels :

- la **performance du tramway** ;
- la **sécurité des aménagements** ;
- les **accès riverains et entreprises**.

Une fois la position de la plateforme tramway définie dans chaque rue, les études ont porté sur l'intégration des aménagements piétons et cyclables, la restitution de voies de circulation automobile, ou encore les espaces végétalisables.

Le sujet de continuité entre les insertions des différentes rues a également été travaillé.

La prochaine étape va consister à approfondir les besoins fonciers et les questions d'adaptation éventuelle des accès aux différents sites. **Muriel Roche** précise que si une entreprise est concernée par ces sujets, le Sytral viendra échanger individuellement avec le ou les représentants de cette entreprise.

**Séverine Lardellier** prend la parole pour expliquer l'approche foncière et ses acteurs.

Elle ajoute qu'**Isabelle Nardou-Thimonet** est la personne à contacter pour toute question au sujet du foncier (pour la contacter : **T10@sytral.fr** ou au **06 65 48 88 99** ).

*La présentation est disponible en annexe de ce document.*

**Vous pouvez retrouver toutes les informations et les documents sur les projets en ligne :**

[t10-sytral.fr](http://t10-sytral.fr)

## Temps d'échange

Pour faire suite à cette présentation, les participants sont invités à poser leurs questions.

- **Une participante demande si une unique voie est prévue pour les voitures sur tout le tracé du tramway, comme c'est le cas sur le principe d'insertion présenté.**

**Muriel Roche** répond que la coupe présentée n'est qu'un exemple. Le nombre de voies de circulation dépend des secteurs (et de l'emprise disponible). Elle précise qu'un travail sur le plan de circulation à une échelle plus large doit ainsi être réalisé pour permettre d'assurer le maintien de l'accessibilité des différents secteurs. Elle ajoute que ce travail est en cours.

## Tables rondes

A la suite du temps d'échange, des tables rondes sont organisées par secteur :

- **Avenue de la République à Vénissieux**
- **ZI Sampaix à Saint-Fons**
- **Secteur Gerland à Lyon 7**

L'animatrice explique les objectifs de ces tables rondes :

- **Présenter les principes d'insertion**
- **Répondre aux questions, recueillir les observations**
- **Entendre et écouter les entreprises pour poursuivre l'enrichissement du projet sur le fonctionnement des sites, les usages dans l'espace public et l'intermodalité**

## Secteur 1 - Avenue de la République à Vénissieux :

**Ronald Jacob** débute les discussions de cette table ronde dédiée au secteur de l'avenue de la République à Vénissieux en présentant le principe d'insertion sur cet axe.

- **Un participant demande quels impacts le projet va avoir au niveau du foncier sur le secteur.**

**Séverine Lardellier** répond que le maître d'œuvre travaille actuellement sur les plans d'aménagement sur la base des coupes types présentées. Un échange avec les entreprises concernées par des besoins fonciers sera programmé lorsque ces besoins seront précisément définis.

**Ronald Jacob** ajoute qu'il est privilégié une insertion au sud du tramway. Moins de sorties routières sont présentes de ce côté, il y aura donc moins d'impact sur les entreprises. Une étude est en cours pour que le projet ait le moins d'impacts possibles notamment au nord où beaucoup d'entreprises sont concernées.

- **Un participant ajoute qu'il va y avoir des problèmes pour les livraisons avec l'arrivée du tramway.**

**Ronald Jacob** répond qu'une analyse a été menée par le Sytral au sujet des livraisons sur l'ensemble des fonctionnements des entreprises par le biais d'une étude spécifique. L'objectif du plan de circulation est de permettre que toutes les livraisons puissent se faire. Il est visé un trafic plus faible sur l'avenue de la République mais

l'ensemble des circuits de report et de livraisons des entreprises sont regardés afin de ne pas pénaliser l'activité économique.

- **Un participant craint que les camions de livraisons ne s'arrêtent en plein milieu de la route.**

**Ronald Jacob** explique le besoin de recueillir les pratiques des entreprises pour que le projet tienne compte et soit le plus adapté possible.

- **Un participant explique que ses salariés ne viennent pas de Lyon mais des villes en périphérie telles que Bourgoin ou Givors et viennent donc en voiture. Il ajoute que le tramway ne leur servira pas. Selon lui, le tramway va limiter les accès et les stationnements mais ne va pas aider les salariés dans leurs déplacements. Il ajoute que ce projet est tout de même un joli projet. Il souhaite qu'un travail soit réalisé entre les entreprises et le Sytral pour réaliser un projet cohérent et le meilleur pour tous.**

**Séverine Lardellier** demande s'il existe un référent de la zone d'activités pour travailler sur les Origines-Destination des salariés car c'est une donnée importante à connaître. Elle précise que l'objectif du projet n'est en aucun cas de délocaliser les entreprises, il faut donc qu'elles soient bien à Vénissieux. Pour cela, il faut prendre en compte les contraintes et faire le projet avec les entreprises.

- **Un participant ajoute que c'est intéressant que l'espace public soit plus agréable grâce à l'arrivée du tramway. Cependant, il précise qu'il ne faut pas mélanger tous les usages dans une zone d'activités avec des livraisons et des usages particuliers. Dans une zone d'activités, il n'y a normalement que des adultes, miter cette zone avec des écoles ou des hôtels peut devenir rapidement accidentogène. Il met en garde sur les risques d'accidents avec les piétons au niveau des sorties des entreprises et ajoute que beaucoup de petites entreprises sont situées le long de la route.**

Dans cette table-ronde, **Isabelle Nardou-Thimonet** fait une intervention au sujet de la gestion de la collecte qui va être retravaillée. Un diagnostic va être lancé sur l'avenue de la République pour connaître le fonctionnement et la dotation des entreprises du secteur afin d'améliorer la capacité de collecte.

## Secteur 2 - ZI Sampaix à Saint-Fons :

Dans cette table ronde dédiée au secteur de la ZI Sampaix à Saint-Fons, **Muriel Roche** présente les principes d'insertion suivants :

- **Rue Marcel Sembat, entre la rue Martin et le boulevard Sampaix**
- **Boulevard Lucien Sampaix**
- **Franchissement sous le boulevard Laurent Bonnevay**
- **Un participant demande s'il y aura une station entre celle à proximité de Starterre et celle à proximité de la mairie.**

**Muriel Roche** répond que le zonage bleu du PPRT ne permet pas d'implanter une station sur la rue Marcel Sembat. Néanmoins, à ce stade, le projet est conçu avec des bandes plantées de part et d'autre de la plateforme tramway pour permettre d'accueillir une station dans le futur si cela devient possible.

- Un participant explique que les discussions avec l'ensemble des industriels de l'ADDVC (Association pour le Développement Durable de la Vallée de la Chimie) mettent en avant les problématiques d'intermodalité :
  - possibilité de desserte au sud depuis la station Sampaix nord ;
  - entre l'arrêt proche de la mairie et la gare de Saint-Fons pour donner accès aux usagers, permettre aux salariés d'utiliser le T10 et leur permettre d'aller au travail à vélo.
- Il demande s'il sera possible de mettre le vélo dans le tramway. Enfin, il ajoute qu'un lien doit être fait avec le train et le transport à la demande.

**Muriel Roche** répond que ce sujet d'intermodalité est très important en particulier sur ce secteur, et notamment pour les entreprises rue Curie et plus au sud. La réorganisation du réseau de bus est à l'étude afin que les bus s'articulent avec le tramway et qu'ils viennent irriguer une zone plus large de la Vallée de la Chimie depuis Sampaix nord. Le Sytral est en cours de réalisation d'un diagnostic du fonctionnement des transports existants, et fera des propositions de principes de desserte bus qui seront partagés dans le cadre de la concertation.

Elle ajoute qu'une expérimentation au moment de la concertation préalable a eu lieu pour permettre d'emporter le vélo dans le tramway en heure creuse, et que celle-ci a été prolongée. Le sujet des aménagements cyclables complémentaires à ceux conçus dans le cadre du projet T10 pourra également être travaillé avec la Métropole. De plus, le sujet du stationnement vélo est encore à travailler. Elle explique qu'il faut des éléments plus précis concernant les besoins identifiés par les entreprises, du stationnement sécurisé pourra être implanté dans des secteurs clés.

- Un participant se questionne au sujet du flux de véhicules et l'accès aux sites situés à l'Est du boulevard Sampaix. Il demande si toutes les places de parking existantes sur le boulevard Sampaix vont être supprimées.

**Muriel Roche** répond que l'accès aux sites situés à l'Est du boulevard Sampaix se fera directement depuis les voies de circulation et n'est pas en conflit avec la plateforme tramway. L'importance des flux logistiques et le maillage des rues sur le secteur rendent le double sens de circulation sur le boulevard Sampaix et la rue Marcel Sembat nécessaire.

Elle ajoute que la coupe ne fait en effet pas apparaître de stationnement, compte tenu des emprises à mobiliser pour le projet qui nécessitent déjà des besoins fonciers et du fait qu'une grande partie des stationnements actuels est utilisée par des camionnettes qui posent des problèmes en termes d'image notamment.

**Muriel Roche** précise que sur la rue Sembat, le foncier nécessaire est du côté nord du fait de l'impossibilité d'élargir l'emprise publique côté sud (contrainte PPRT), tandis que sur le boulevard Sampaix, le besoin de foncier est des deux côtés.

- Une participante s'inquiète de l'emprise foncière prise sur les entreprises et de la perte de stationnement sur domaine public et sur les parcelles privées.

**Muriel Roche** répond que les besoins fonciers sont limités au maximum. Ainsi, il est recherché une optimisation des profils au maximum. Le Sytral travaille pour estimer les besoins le long du tracé en tenant compte du fonctionnement interne des sites. Certains secteurs comme Sembat nord ont par exemple des espaces verts en limite de l'espace public, rogner sur ces espaces n'a pas le même impact que rogner sur le foncier des entreprises.

- La participante ajoute qu'il n'y a que trois places de stationnement sur les parties privées de son entreprise.

**Muriel Roche** répond que le Sytral va revenir individuellement vers les entreprises concernées au sujet du foncier, pour échanger sur les problématiques particulières et voir quelles solutions peuvent être apportées.

Le stationnement est supprimé sur le domaine public afin de limiter les besoins fonciers du projet, en sachant qu'une partie de ce stationnement est actuellement utilisée pour des usages non souhaités.

Le projet apporte par ailleurs une nouvelle offre de transports en commun et d'aménagements cyclables qui peut constituer une alternative aux déplacements en voiture des salariés, et ainsi limiter également le besoin en stationnement.

- La participante ajoute que des semi-remorques viennent livrer et qu'ils ne peuvent pas se garer.

**Muriel Roche** explique que l'accès aux parcelles est maintenu ou retravaillé dans le cadre du projet afin d'améliorer le fonctionnement, et qu'il ne sera pas supprimé.

## Secteur 3 - Gerland à Lyon 7 :

**Florian Chalumeau** présente les principes d'insertion sur le secteur de Gerland à Lyon :

- **Franchissement sous le boulevard Laurent Bonnevay.**
- **Rue Saint Jean-de-Dieu, au sud de la rue Jean Grolier**
- **Rue Saint-Jean-de-Dieu, au niveau de la Station**
- **Rue Saint-Jean-de-Dieu, au nord de la rue Jean Grolier**
- **Boulevard Carteret au niveau de la station**
- **Avenue Tony Garnier, entre la rue de Gerland et l'avenue Jean Jaurès**
- **Avenue Tony Garnier, entre l'avenue Jean Jaurès et la Halle Tony Garnier**

Franchissement sous le Boulevard Laurent Bonnevay.

- Une participante demande vers quel numéro de rue va être réalisée la station.

**Florian Chalumeau** répond que la station sera implantée légèrement au nord de Nexans, vers le numéro 70. Au droit de Nexans, il n'y a pas la place de créer une station.

Rue Saint-Jean-de-Dieu, au nord de la rue Jean-Grolier

- Un participant demande si les coupes présentées pourront leur être envoyées.

**L'animatrice** répond que tous les documents présentés lors des événements de la concertation seront mis à disposition sur la plateforme.

- Une participante demande à quels endroits vont se faire les acquisitions foncières.

**Florian Chalumeau** répond que l'acquisition concerne toute une frange le long de la rue du côté est. Le détail de l'acquisition est en cours d'étude et sera partagé avec les entreprises concernées, l'objectif étant de restituer le fonctionnement d'aujourd'hui en prenant en compte les problématiques des entreprises.

- La participante demande si le projet va empiéter sur la partie paysagée entre les trottoirs et les bâtiments.

**Florian Chalumeau** explique que sur la rue Saint Jean de Dieu, les acquisitions se font sur des espaces non bâties (aucun impact sur les bâtiments).

- Un participant demande si des places de stationnements vont être supprimées au 41 rue Saint-Jean-de-Dieu, celles-ci étant actuellement mélangées avec les espaces verts.

**Florian Chalumeau** répond qu'il n'y aura pas de restitution de stationnements dans la rue.

- Un participant demande où pourra être implanté du stationnement pour les vélos.

**Florian Chalumeau** répond que l'idée est d'en ajouter entre les arbres le long de la voirie mais également de créer des stations vélos à proximité des stations. Ce sujet est à l'étude.

- Une participante observe que la rue Saint-Jean-de-Dieu passe de deux voies pour les voitures à une voie unique et se demande comment va être gérée l'accessibilité pour les voitures.
- Un participant demande ce qui est prévu pour les collaborateurs qui ne peuvent venir qu'en voiture et n'ont pas accès aux transports en commun.

**Florian Chalumeau** répond que l'accessibilité automobile sera maintenue et qu'il y aura nécessité pour les automobilistes de réaliser des bouclages compte tenu de la mise à sens unique d'une partie de la rue Saint-Jean-de-Dieu. Il ajoute également que certains salariés ne sont pas contraints de prendre la voiture et se reporteront vers les transports en commun ou le vélo.

#### Boulevard Carteret au niveau de la station

- Un participant demande si le « tourner à gauche » va être gardé depuis l'avenue Tony Garnier vers le boulevard Carteret.

**Florian Chalumeau** explique que ce n'est pas prévu, l'idée étant plutôt d'avoir un sens unique. Le « tourner à gauche » n'est pas compatible avec l'aménagement global du secteur tel qu'il est prévu.

- Un participant trouve que la disparition de places de parking au niveau des entreprises est problématique car beaucoup de salariés n'habitent pas à Lyon et ne peuvent pas prendre les transports en commun. Il demande si des parcs relais vont être aménagés.

**Florian Chalumeau** répond qu'il n'est pas prévu de parking relai dans le cadre du projet T10.

#### Avenue Tony Garnier, entre la rue de Gerland et l'avenue Jean Jaurès Avenue Tony Garnier, entre l'avenue Jean Jaurès et la Halle Tony Garnier

- Une participante demande où se situe l'actuelle voie du bus 60 sur la coupe présentée.

**Florian Chalumeau** répond que le bus 60 passe actuellement là où est imaginée la piste cyclable.

- Une participante trouve que de passer de deux voies à une voie constitue un goulot d'étranglement.

**Florian Chalumeau** répond que les études de circulation montrent que cela est envisageable. Le trafic est élevé jusqu'à Jean Jaurès et moindre entre Jean Jaurès et Debourg. Ce choix est porté par les élus pour faire plus de place aux autres modes de déplacement.

- Une participante demande si un une ligne de bus ou un aménagement cyclable est prévu depuis la gare de Lyon-Perrache. Elle précise que le bus 60 est très emprunté.

**Florian Chalumeau** répond que la Voie Lyonnaise permettra d'y aller à vélo et qu'une interconnexion transports en commun est prévue entre le T10 et le T1.

- Un participant demande comment il sera possible de quitter Lyon au bout du boulevard Carteret.

**Florian Chalumeau** répond qu'un « tourner à gauche » va être créé au bout du boulevard Carteret afin de laisser la possibilité de quitter Lyon.

- Un participant demande s'il est possible d'avoir des plans des aménagements.

Florian Chalumeau répond qu'il est un peu tôt mais que ces plans pourront être présentés dans quelques mois.

Pour faire suite à la matinale, les contributions suivantes ont été envoyées par mail à l'équipe du Sytral :

- Demande de conservation d'une ligne de bus avec un arrêt proche de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu tant pour des salariés que pour une prise en charge patientèle très spécifique ayant des troubles psychiques : bien garder C12 desserte et fréquence ;
- Regret que le T10 ne passe pas Route de Vienne devant le Centre Hospitalier ;
- La station Sampaix Nord peut être intéressante pour le personnel de l'hôpital provenant du SUD-EST mais des aménagements qualitatifs et sécurisés sont nécessaires rues de Surville et Saint-Jean-de-Dieu
- Vigilance sur le nom de la station rue Saint-Jean-de-Dieu : ne pas l'appeler du nom de la rue afin d'éviter toute confusion avec le centre hospitalier qui a un flux de patients ayant peu de repères spatio-temporels et qui pourraient se retrouver en difficulté.

Après 35 minutes d'échanges, les tables rondes se terminent et les participants se retrouvent en format plénière.

## La concertation continue !

Isabelle Nardou-Thimonet remercie pour les riches échanges en tables rondes et présente les prochains événements de la concertation continue.

**Stand sur le marché de Saint-Fons le mardi 8 mars matin**

**Stand sur le marché de Vénissieux le mercredi 9 mars matin**

**Atelier sur l'intermodalité le 22 mars**  
**Atelier sur la végétalisation le 29 mars**

**Porte à porte commerçants et entreprises**  
**Saint-Fons le 24 mars**  
**Vénissieux le 01 avril**

**Pour répondre à vos questions sur le déroulement des études, les travaux, les accès riverains, le calendrier etc., la chargée de relations riverains est mobilisée jusqu'à la mise en service de la ligne T10.**

**Pour écrire à Isabelle Nardou-Thimonet :**  
**T10@sytral.fr**

Pour retrouver les prochains événements et s'y inscrire : <https://destinations2026-sytral.fr/processes/t10/f/122/>

Pour répondre aux questions sur le déroulement des études, les travaux, les accès riverains, le calendrier etc., la chargée de relations riverains est mobilisée jusqu'à la mise en service de la ligne T10.  
Pour écrire à Isabelle Nardou-Thimonet : **T10@sytral.fr ou au 06 65 48 88 99.**

**Muriel Roche** conclut la réunion. Cette rencontre va permettre aux entreprises de faire le relai auprès de leurs salariés. Elle précise que des sujets sont à travailler plus finement avec les entreprises, tels que celui de



l'intermodalité ou du fonctionnement des sites. Le Sytral est à l'écoute des besoins exprimés par les entreprises sur ces sujets.

Elle termine en précisant que le prochain rendez-vous aura lieu en mai et que d'ici là des informations plus précises sur des sujets comme le foncier leur seront communiquées. Enfin, elle remercie les participants pour leur mobilisation et clôture la réunion.



# Matinale entreprises

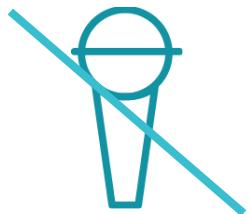
25 janvier 2022

Construisons ensemble le tramway T10 !

SYTRAL

# Les modalités d'échanges et de contributions : mode d'emploi

Durant la présentation, nous vous invitons à...



Couper votre micro pour permettre à tous une écoute de qualité



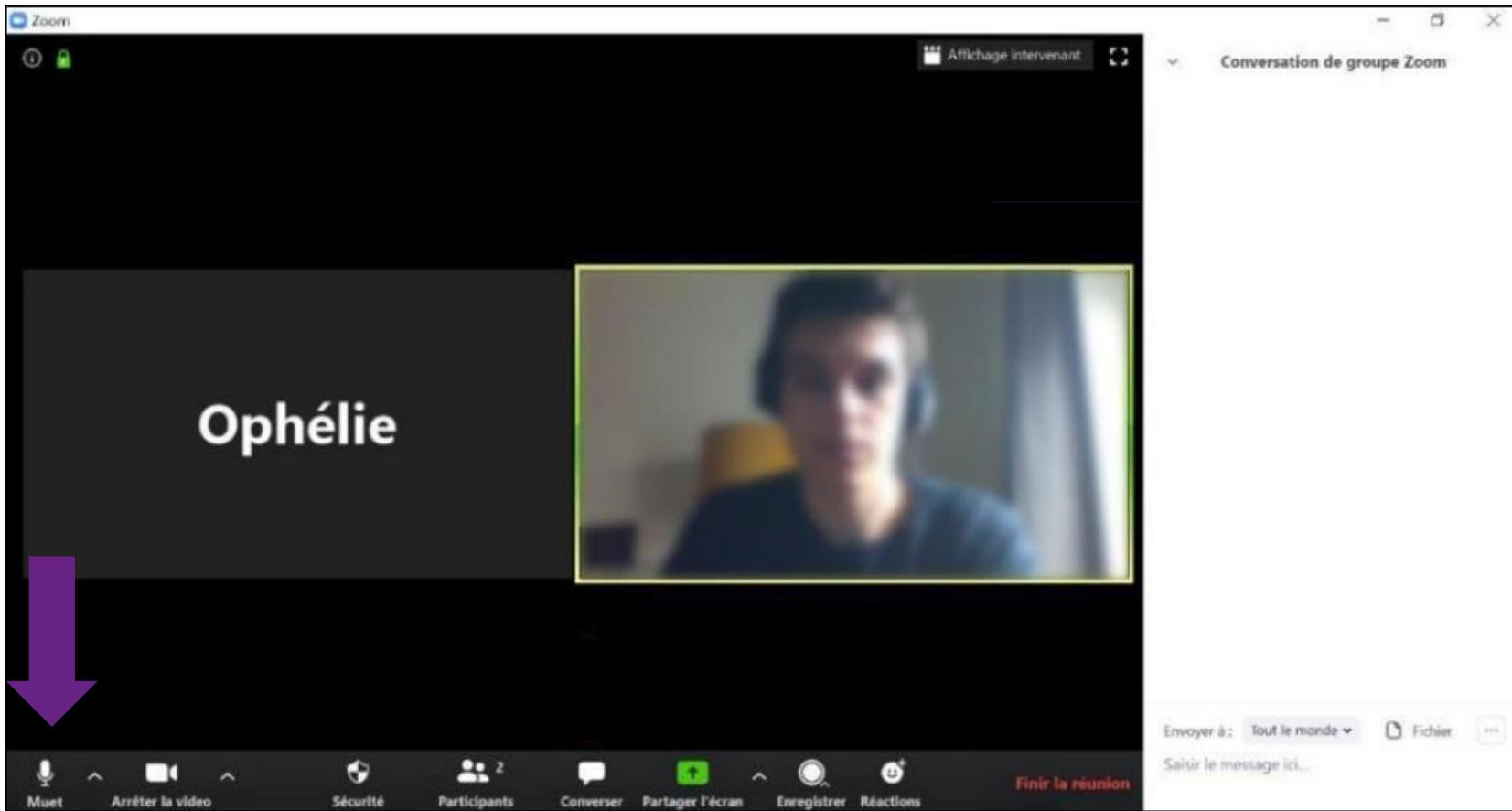
Déposer vos questions ou remarques via l'outil Converser

Durant le temps d'échanges, vous avez la possibilité de...

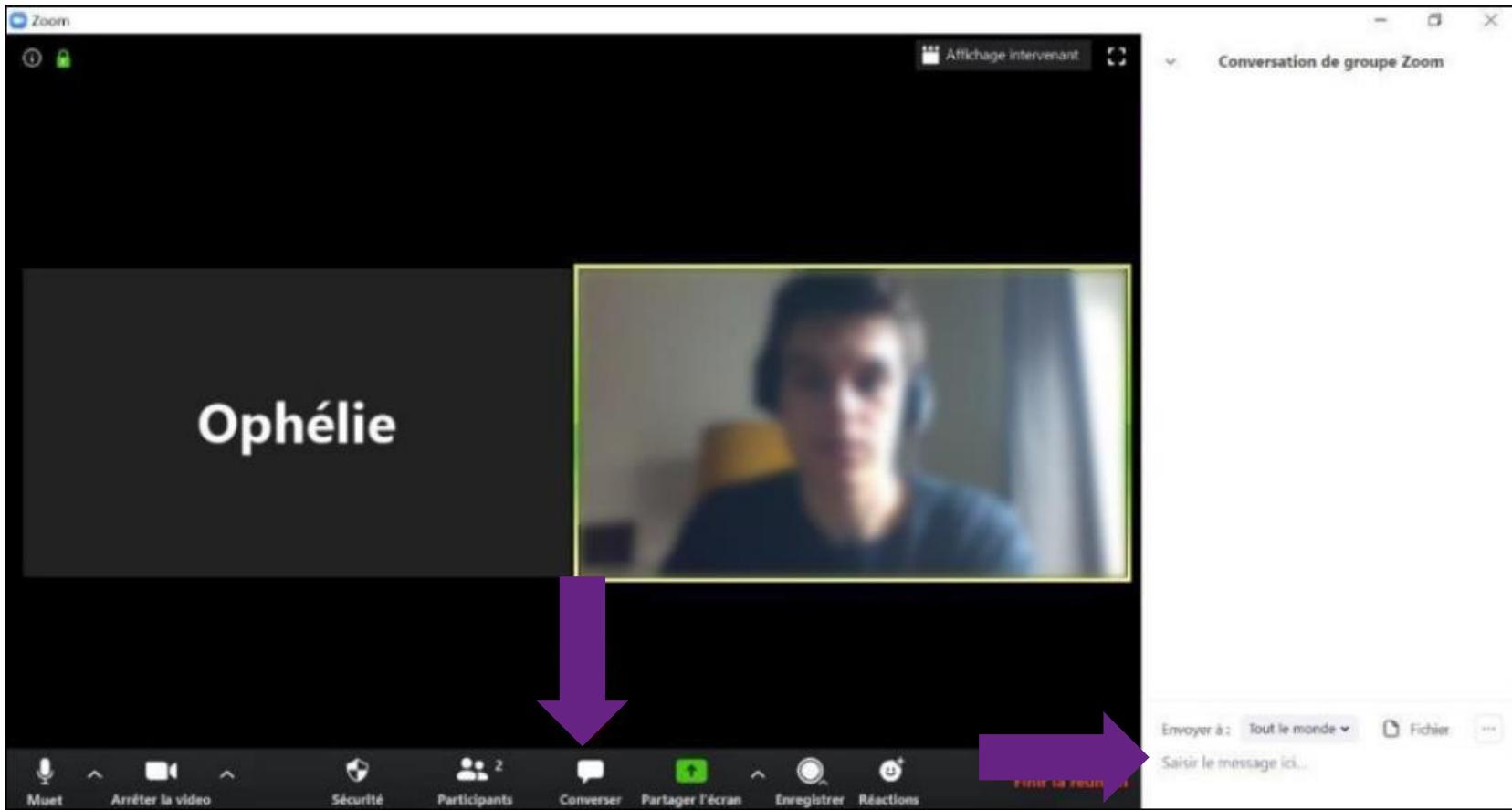


Demander de prendre la parole pour poser une question grâce à l'outil Lever la main

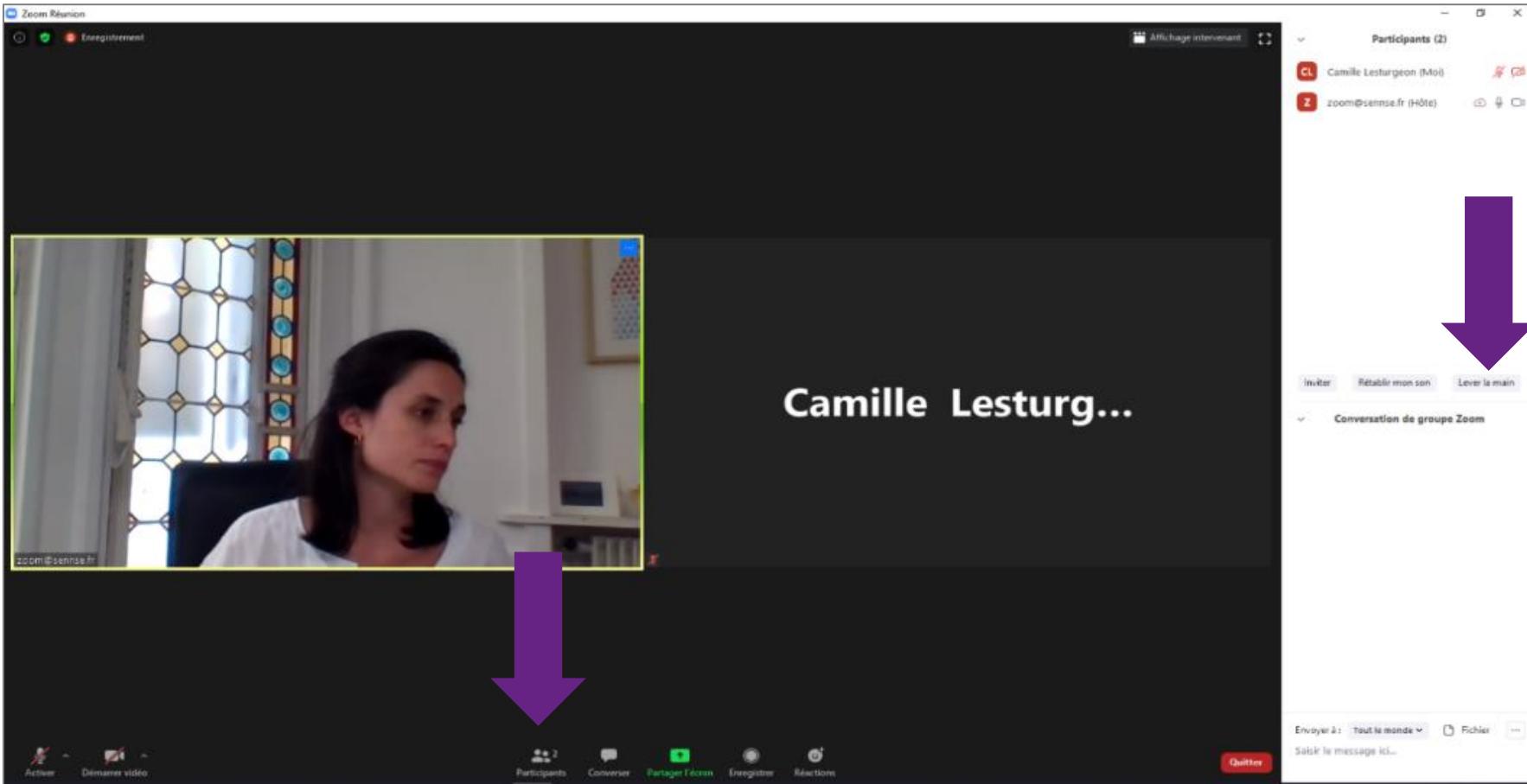
# Couper votre micro : comment faire ?



# Utiliser le tchat : comment faire ?



# Outil « Lever la main » : comment faire ?



# Un numéro de téléphone

**En cas de mauvaise connexion, un numéro de téléphone est à votre disposition :**

**01 70 37 22 46**

**ID de réunion : 831 9301 2273**

# Les règles du jeu



Dialogue et  
écoute



Recueil des  
contributions



Respect des  
intervenants

# Notre programme ce matin

20'

Réaliser ensemble un point d'étape sur l'actualité de la concertation et sur l'avancement du projet

35'

En tables rondes :

Vous présenter les principes d'insertion sur les secteurs de l'av. République à Vénissieux, ZI Sampaix à Saint-Fons, Techsud et plus largement Biodistrict à Lyon.

Echanger sur l'insertion fine du tracé dans vos secteurs et en particulier sur :

- Le fonctionnement des sites
- Les usages dans l'espace public
- L'intermodalité

# Les intervenants

**Jean-Charles Kohlhaas,**  
Vice-Président délégué du SYTRAL

**Muriel Roche**, cheffe de projet T10

**Florian Chalumeau**, chef de projet T10 – référent secteur Lyon

**Ronald Jacob**, équipe de maîtrise d'œuvre

**Séverine Lardellier**, responsable concertation  
**Isabelle Nardou-Thimonet**, chargée des relations riverains

# Avez-vous participé à la concertation préalable ?

# Jean-Charles Kohlhaas, Vice-Président délégué du SYTRAL

Construisons ensemble le tramway T10 !



# La concertation préalable

## Quelques chiffres

Plus de 30 rencontres organisées

Plus de 1000 participants

1600 contributions recueillies

### Votre participation à la concertation préalable !

- Une rencontre dédiée aux entreprises avec 35 participants
- Et une contribution lors des différentes rencontres et via les outils de contribution écrite.



# Où en est-on aujourd'hui ?

8 KM ENVIRON  
DE LA GARE DE VÉNISSIEUX À  
LA HALLE TONY GARNIER (LYON 7<sup>e</sup>)

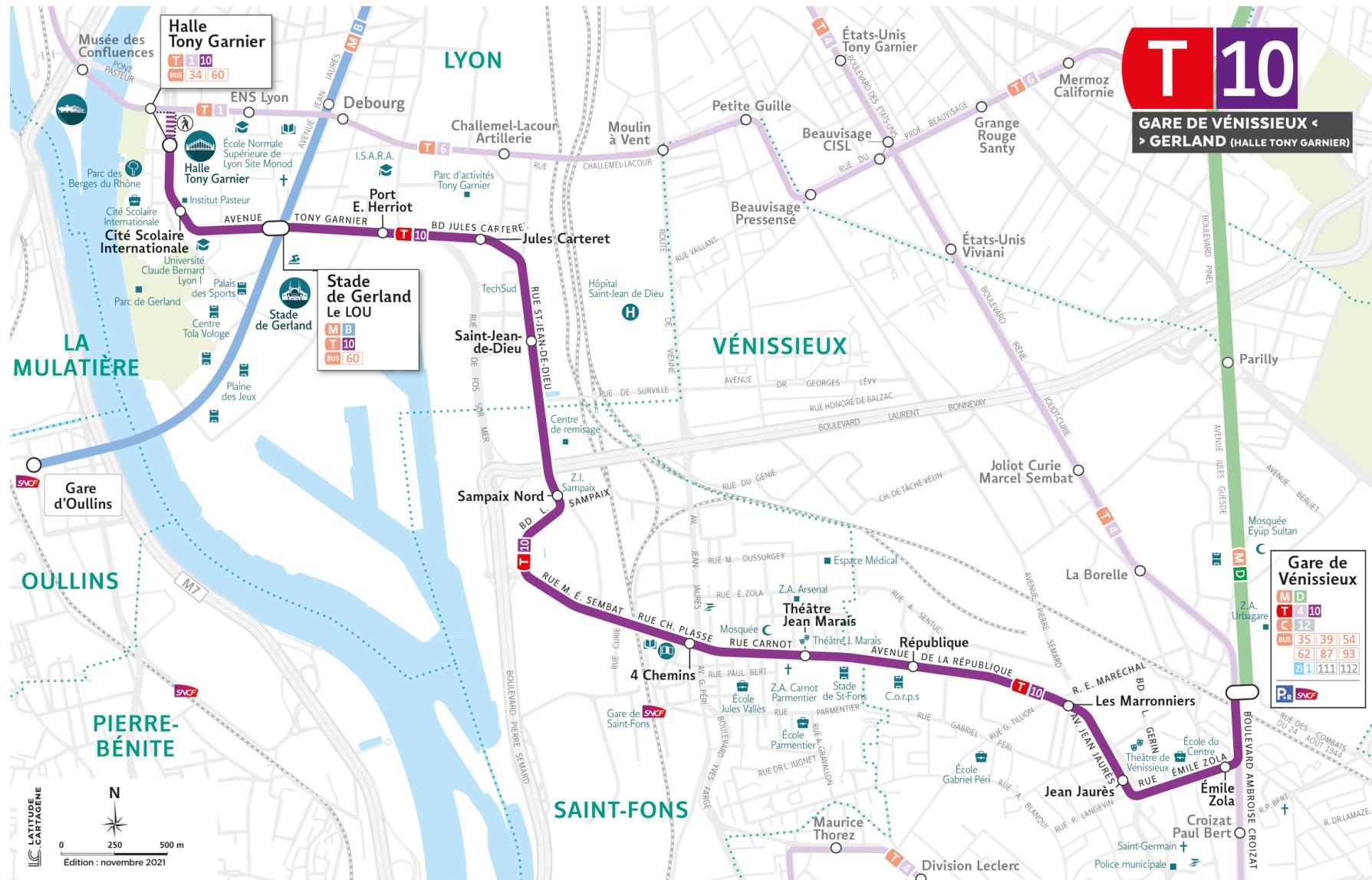
14 STATIONS  
DONT LA STATION  
GARE DE VÉNISSIEUX  
RECONFIGURÉE

24 MINUTES ENVIRON  
DE TEMPS DE PARCOURS

DES CONNEXIONS  
OPTIMISÉES  
AUX LIGNES DE MÉTRO B ET D  
ET AUX TRAMWAYS T1 ET T4

PLUS DE  
22 000 UN TRAMWAY  
VOYAGEURS TOUTES LES  
PAR JOUR EN 2030 10 MINUTES  
EN HEURE DE POINTE

MISE EN SERVICE AU  
1ER TRIMESTRE 2026



# La vidéo du bilan de la concertation préalable



# La concertation préalable

## Les principaux enseignements des contributions des entreprises

Le projet T10 est vu comme une opportunité de développement économique du territoire, notamment l'accompagnement du développement du secteur Techsud et plus largement du Biodistrict à Gerland.

### Les principaux points d'attention concernent :



L'organisation des **circulations** et du **stationnement** des salariés

La préparation de la **phase chantier** et le maintien de l'accessibilité aux entreprises pendant les travaux



L'amélioration de la **sécurité** des secteurs Sampaix et Techsud



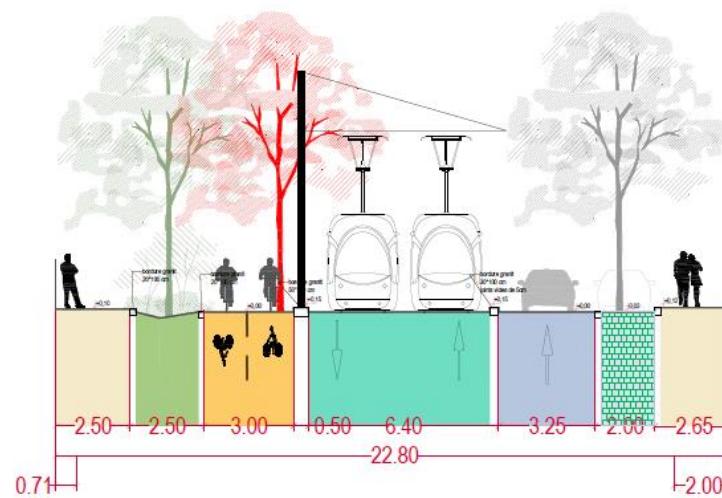
L'intermodalité et les **connexions**, en particulier avec la gare de Saint-Fons, le tramway T1, ainsi que le réseau cyclable



La **valorisation** du secteur de Surville

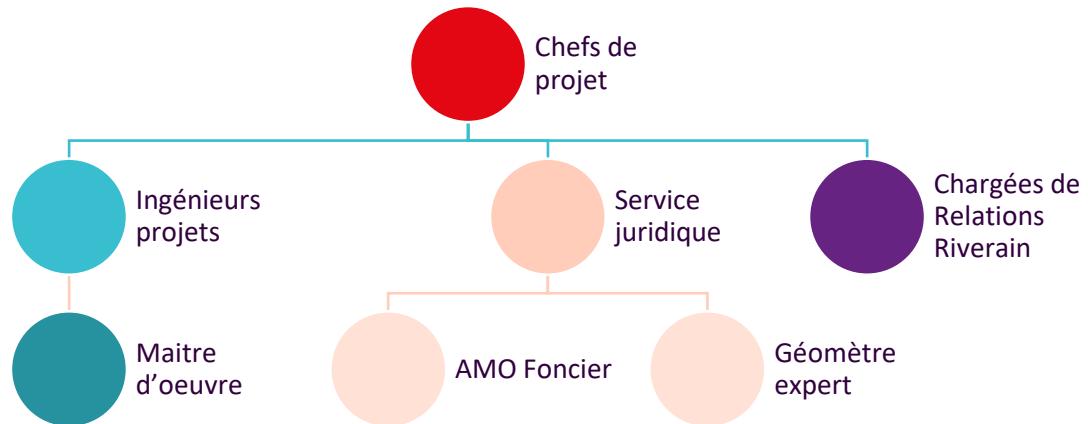
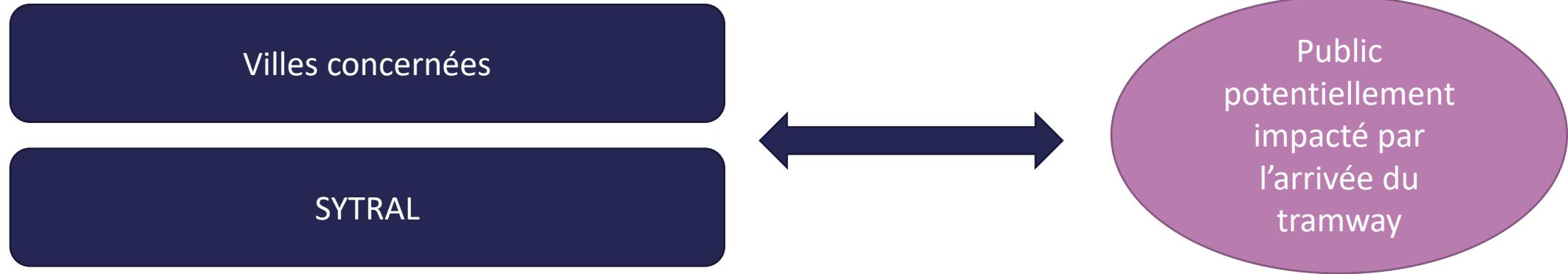
# Qu'est-ce qu'un principe d'insertion ?

Une projection fine dans les futurs espaces publics traversés par le tramway avec un travail réalisé sur la végétalisation, le partage de la voirie, les modes doux...



Vos contributions recueillies ce jour permettront de consolider le projet, en parallèle des études qui se poursuivent.

# Approche foncière : les acteurs



# Approche foncière : les étapes, les objectifs

Janvier – Mars 2022

- Relevé de contraintes Chargée de Relations Riverains (CRR)
- Rencontre collective : partage de la méthodologie, présenter les enjeux d'un secteur, etc.
- Courrier de présentation de l'AMO foncier et du géomètre expert
- Prise de rendez-vous avec certains, à l'initiative du SYTRAL; en bilatéral pour affiner le projet technique : CRR – Maître d'œuvre et tiers

Avril – août 2022

- SYTRAL : finalisation de l'AVP technique
- Rendez-vous bilatéral avec l'AMO foncier

Août – décembre 2022

- Echanges au long court SYTRAL/ AMO Foncier/ public concerné

Début 2023

- Enquête publique DUP et enquête parcellaire

Echanger sur la méthode

Prendre Rendez-Vous pour travailler le projet technique

Echanger sur les impacts fonciers et les acquisitions foncières

Temps réglementaire de l'enquête publique : présenter formellement les emprises foncières



Echanges

# 3 secteurs

- Av. République à Vénissieux
- ZI Sampaix à Saint-Fons
- Secteur Gerland à Lyon 7<sup>e</sup>



# Organisation des tables rondes

- Présenter les principes d'insertion
- Répondre à vos questions, recueillir vos observations
- Vous entendre et vous écouter pour poursuivre l'enrichissement du projet : le fonctionnement des sites, les usages dans l'espace public et l'intermodalité



Tables rondes  
par secteurs

# Les enseignements de la matinée



La concertation  
continue

# La concertation continue !

La concertation continue s'ouvre et se poursuivra jusqu'au début de l'enquête publique en 2023.

Des rencontres seront ainsi organisées afin d'échanger avec le plus grand nombre sur plusieurs thématiques :

- L'aménagement aux abords et dans les stations
- L'aménagement des espaces publics et des espaces végétalisés
- La réorganisation du réseau de bus
- L'accompagnement du chantier en phase travaux

## Votre participation à la concertation continue !



Deux matinales dédiées  
aux entreprises



Une chargée de relations riverains du SYTRAL dédiée au projet est mobilisée jusqu'à la mise en service de la ligne T10.

# A noter dans vos agendas



## Une soirée de rencontre et d'échanges

10 février 2022 à 18h30  
(en visioconférence)

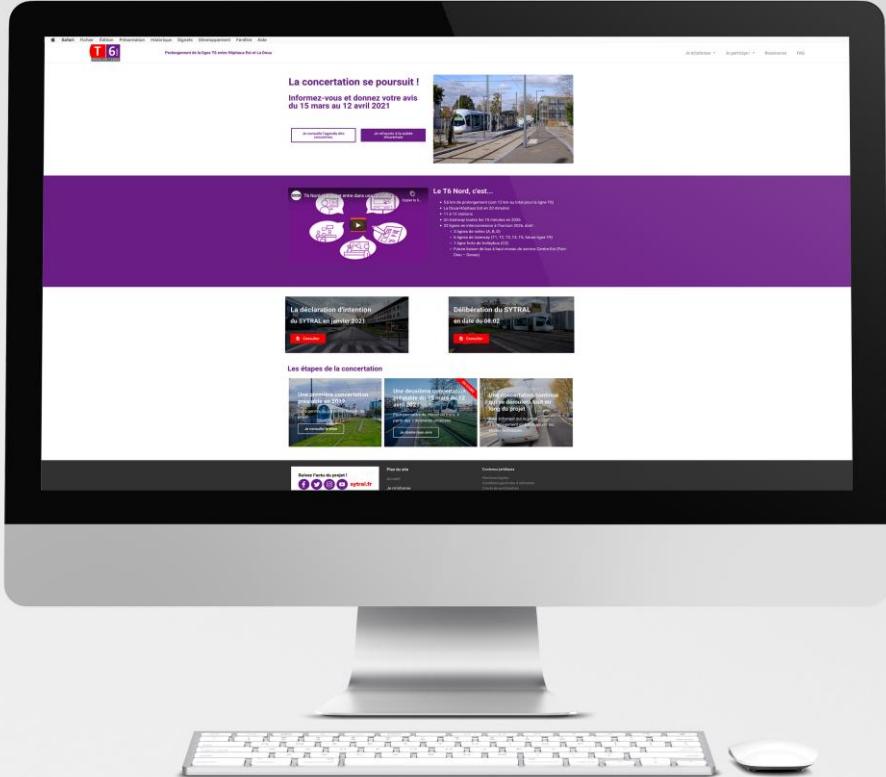
## Une deuxième matinale des entreprises

Mai  
(en visioconférence)

Pour répondre à vos questions sur le déroulement des études, les travaux, les accès riverains, le calendrier etc., la chargée de relations riverains est mobilisée jusqu'à la mise en service de la ligne T10.

Pour écrire à Isabelle Nardou-Thimonet : [T10@sytral.fr](mailto:T10@sytral.fr)

# Restez connectés !



**t10-sytral.fr**

# Merci de votre attention !

Construisons ensemble le tramway **T10** !

**SYTRAL**



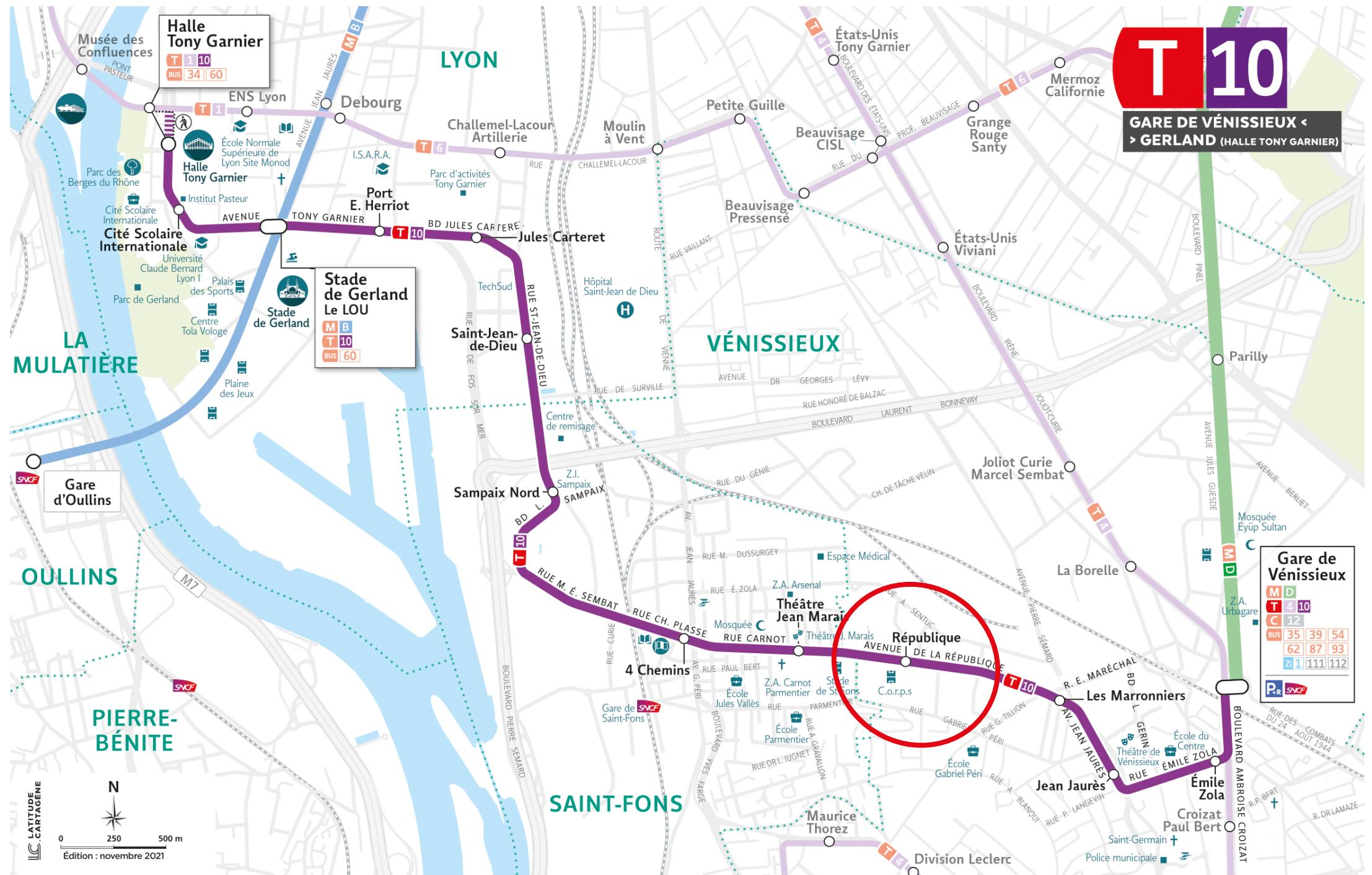
Av. de la République à  
Vénissieux



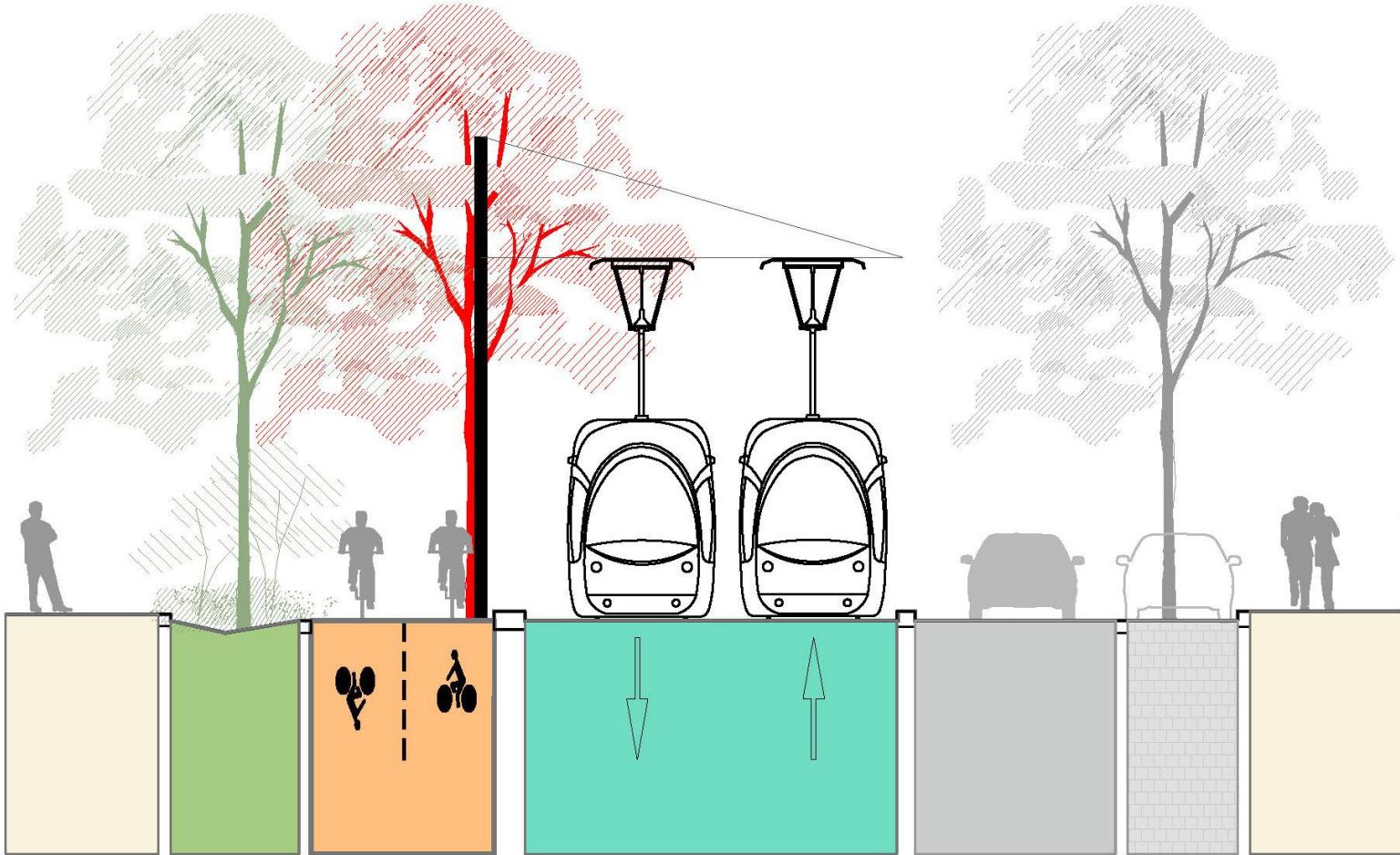
35 min

## Temps d'échange par tables

- *Présenter les principes d'insertion*
- *Répondre à vos questions, recueillir vos observations*
- *Vous entendre et vous écouter pour poursuivre l'enrichissement du projet : le fonctionnement des sites, les usages dans l'espace public et l'intermodalité*

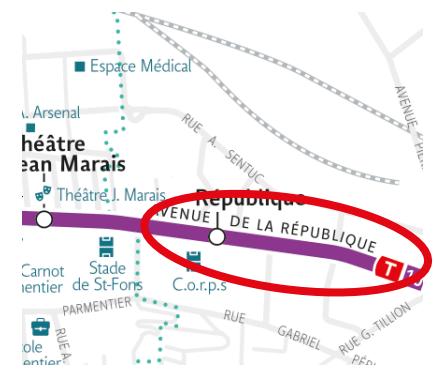


# Avenue de la République



T 10

- Intermodalité
- Fonctionnement des sites
- Usages dans l'espace public
- Autre





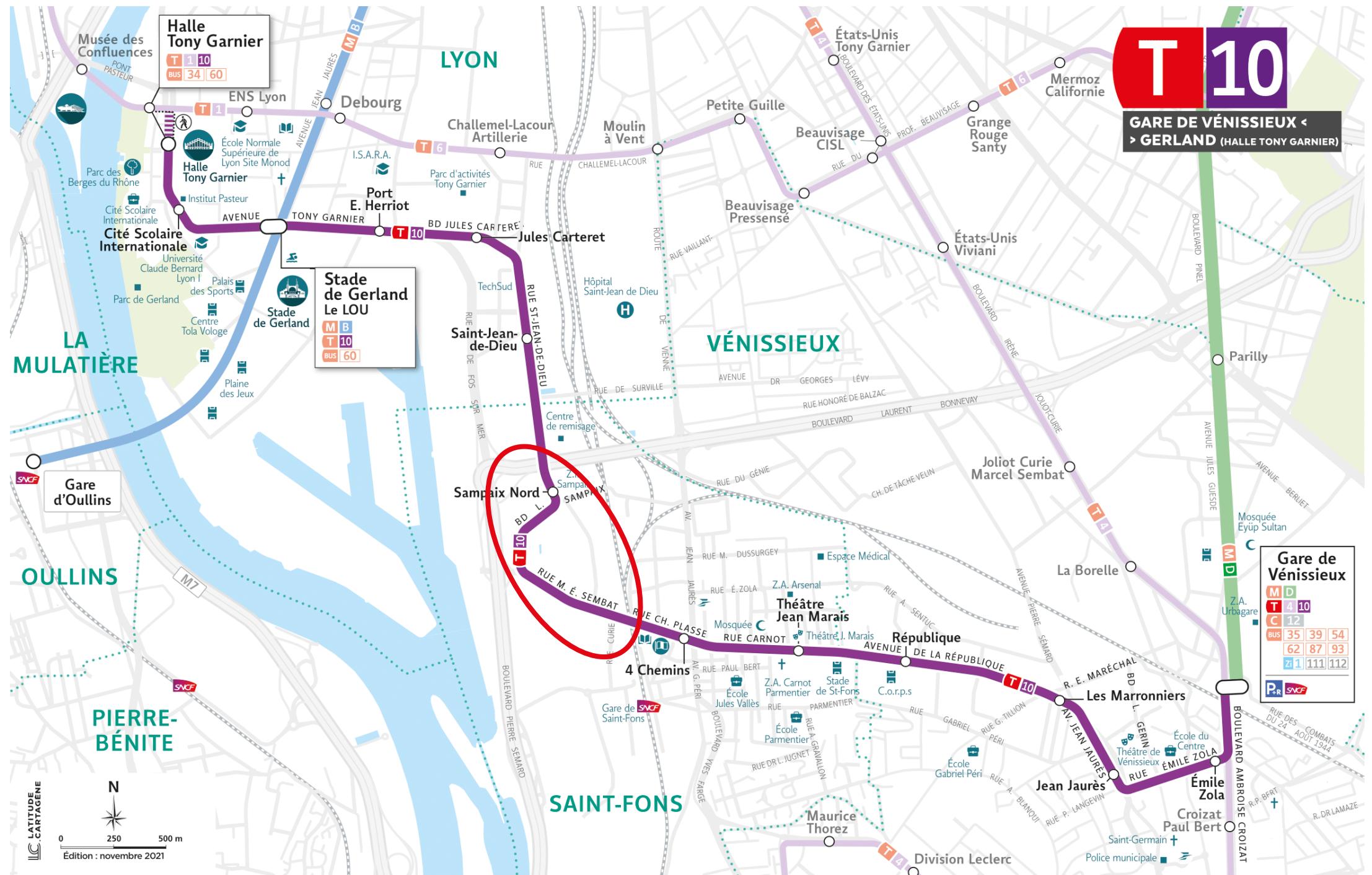
**Sampaix à Saint-Fons**



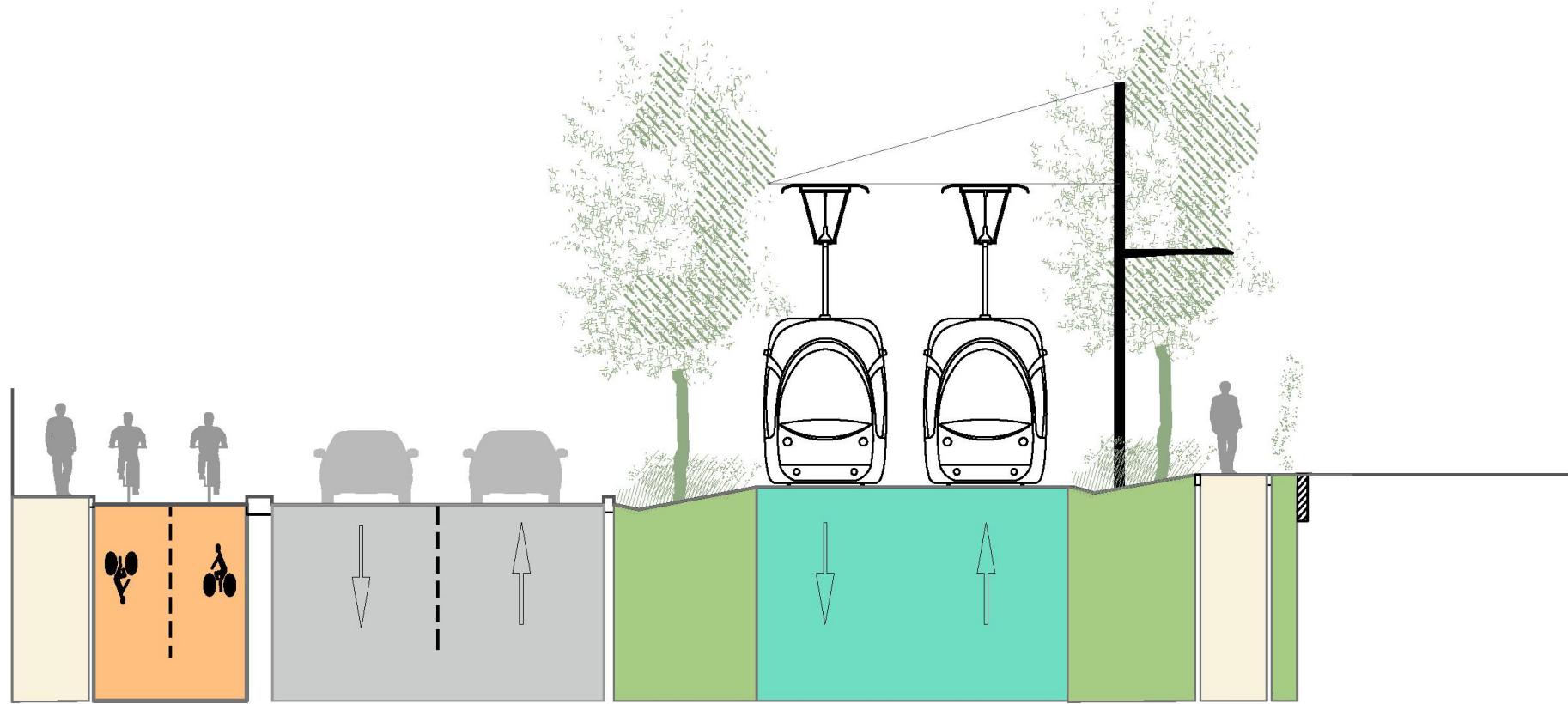
35 min

## Temps d'échange par tables

- *Présenter les principes d'insertion*
- *Répondre à vos questions, recueillir vos observations*
- *Vous entendre et vous écouter pour poursuivre l'enrichissement du projet : le fonctionnement des sites, les usages dans l'espace public et l'intermodalité*



# Rue Marcel Sembat (entre la rue Martin et le boulevard Sampaix)



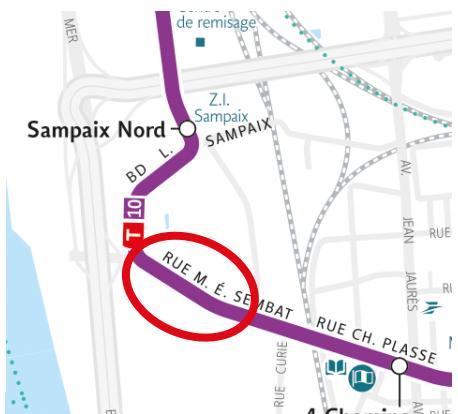
Arbres existants conservés



Arbres plantés



Arbres abattus



Intermodalité

Fonctionnement des sites

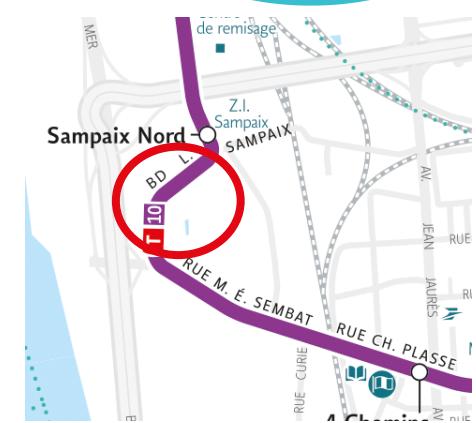
Usages dans l'espace public

Autre

# Boulevard Lucien Sampaix



T 10



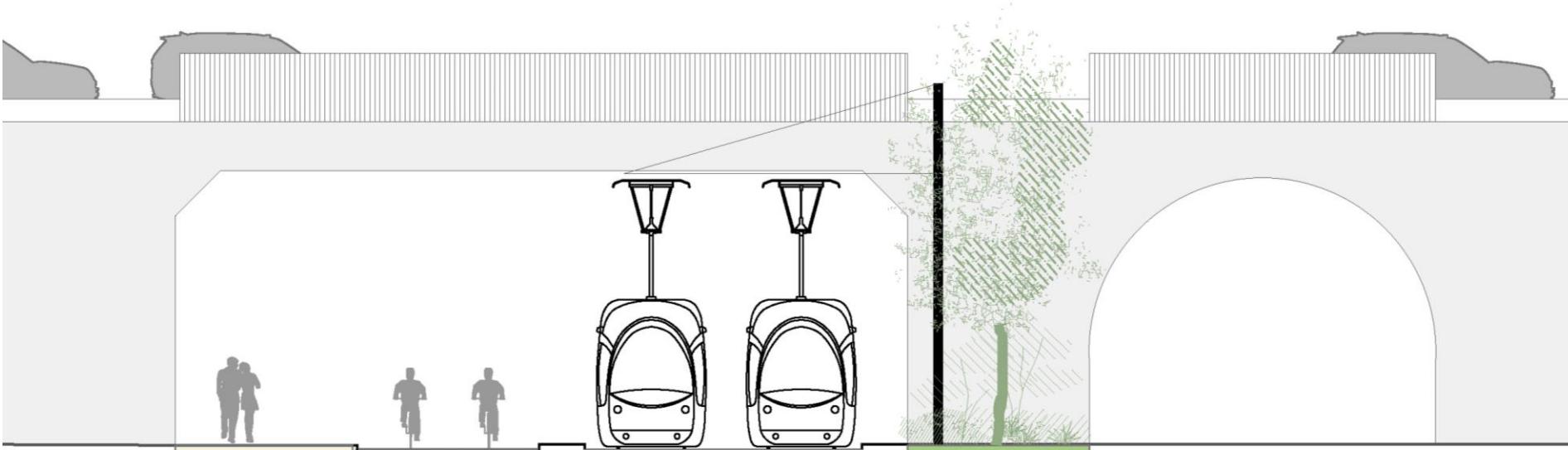
Intermodalité

Fonctionnement des sites

Usages dans l'espace public

Autre

# Rue Saint-Jean-de-Dieu prolongée, sous le boulevard Laurent Bonnevay



Arbres  
existants  
conservés



Arbres  
plantés



Arbres  
abattus



Intermodalité

Fonctionnement  
des sites

Usages dans  
l'espace public

Autre



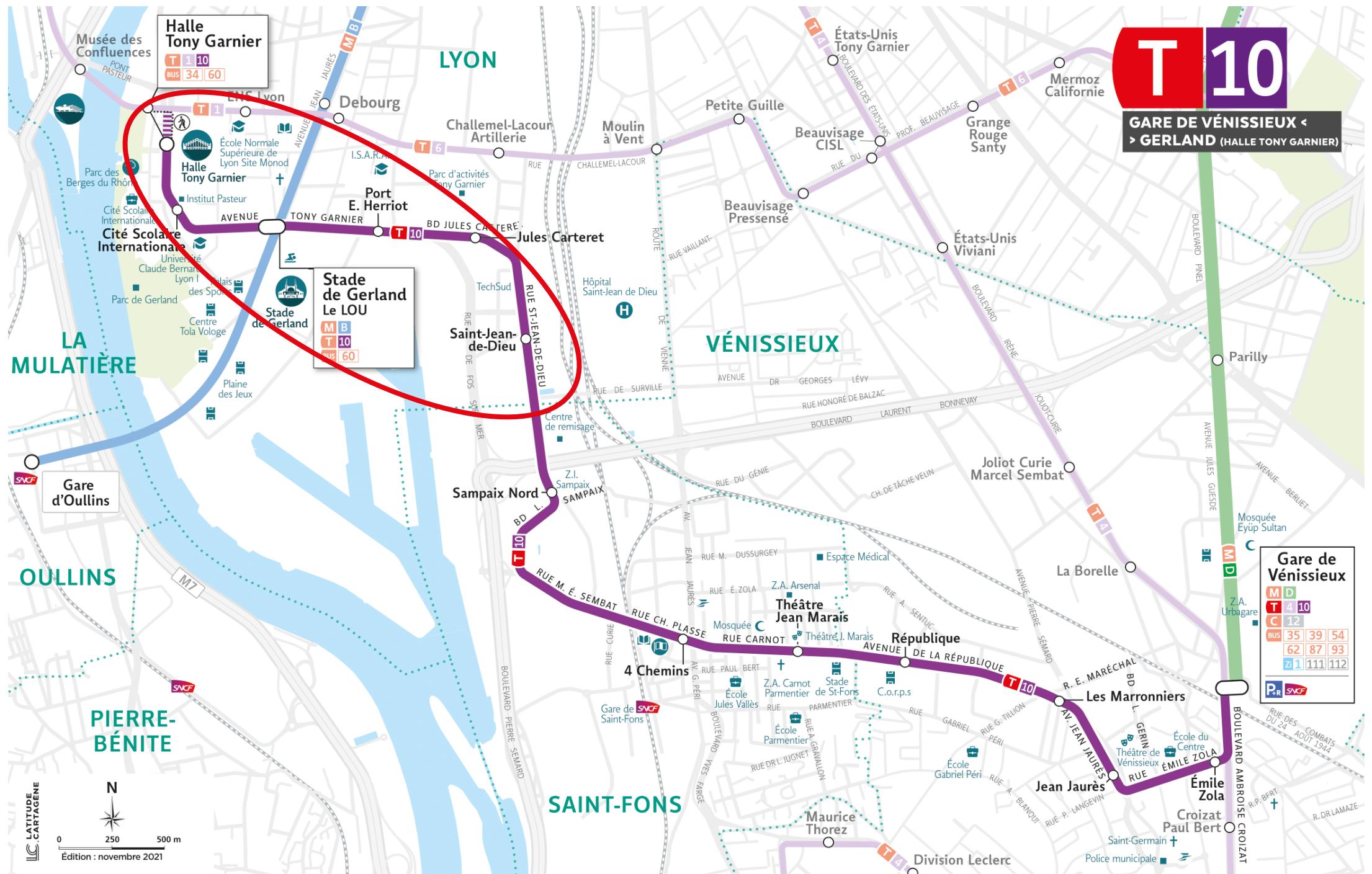
Secteur Gerland à Lyon 7e



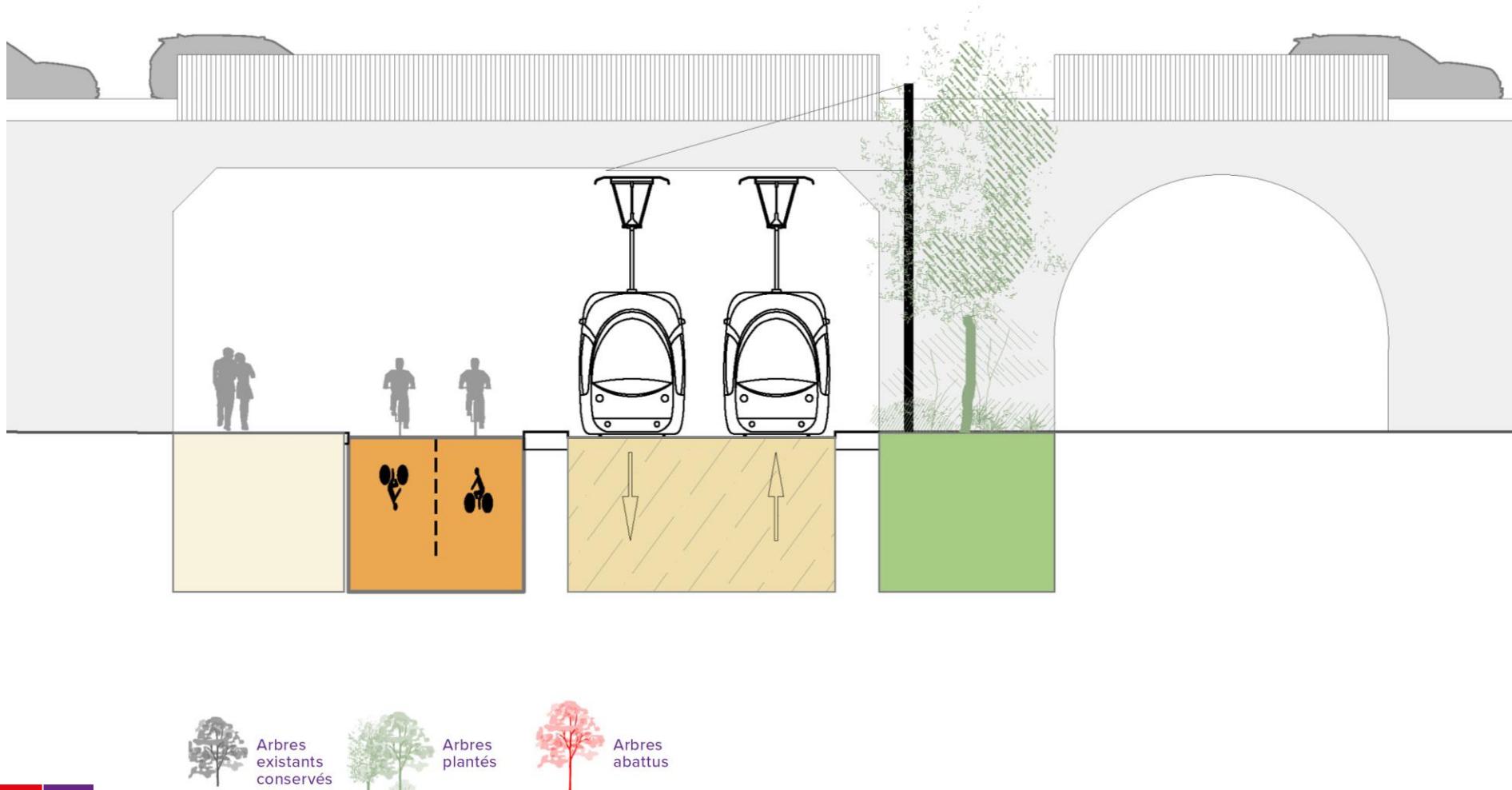
35 min

## Temps d'échange par tables

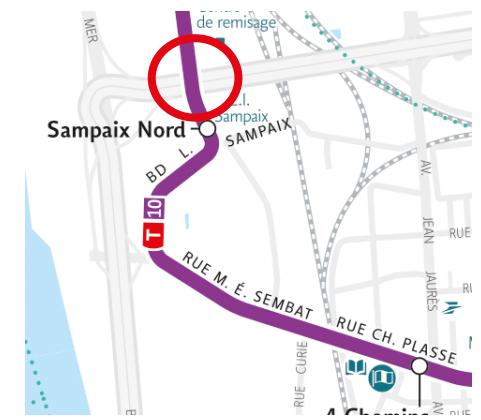
- *Présenter les principes d'insertion*
- *Répondre à vos questions, recueillir vos observations*
- *Vous entendre et vous écouter pour poursuivre l'enrichissement du projet : le fonctionnement des sites, les usages dans l'espace public et l'intermodalité*



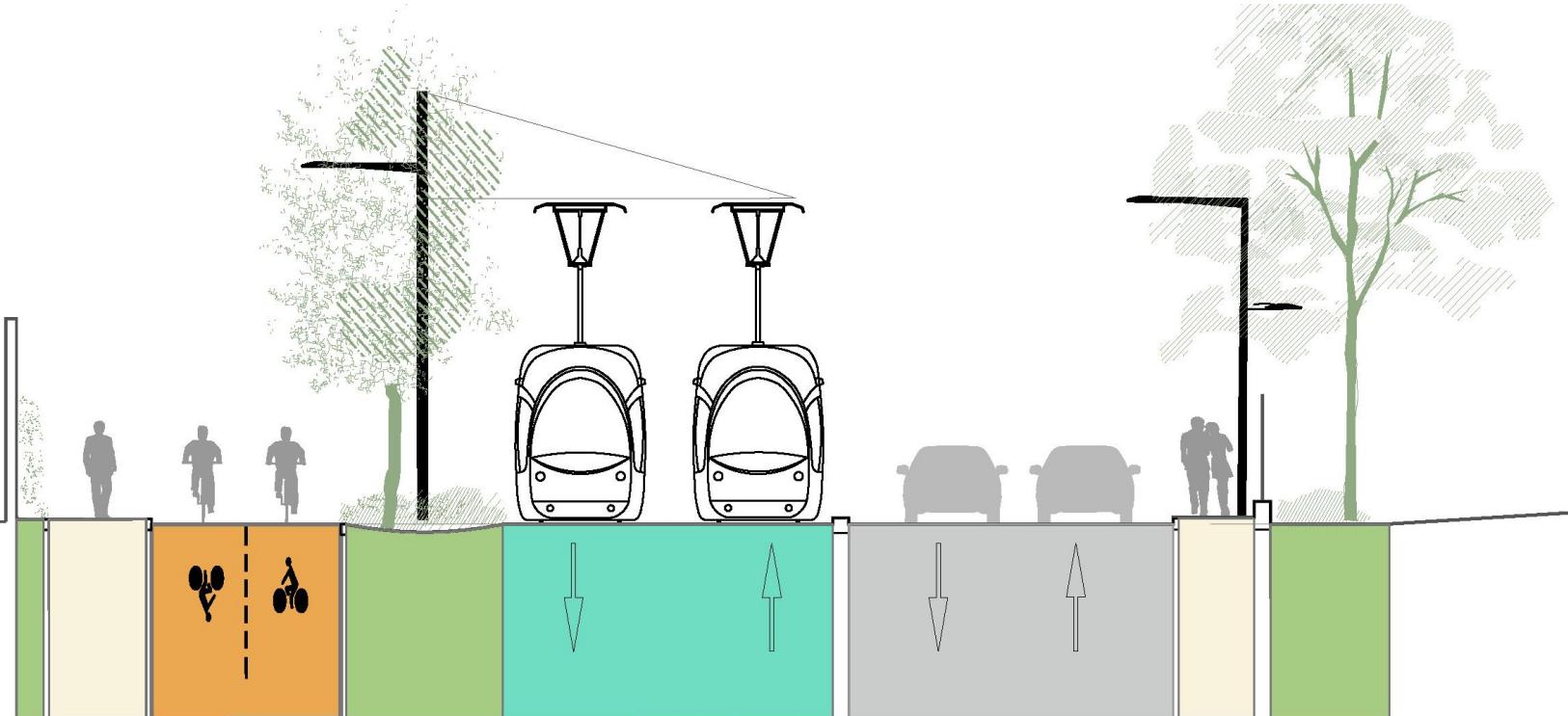
# Rue Saint-Jean-de-Dieu prolongée, sous le boulevard Laurent Bonnevay



T 10



# Rue Saint-Jean-de-Dieu, au sud de la rue Jean Grolier



## Arbres existants conservés

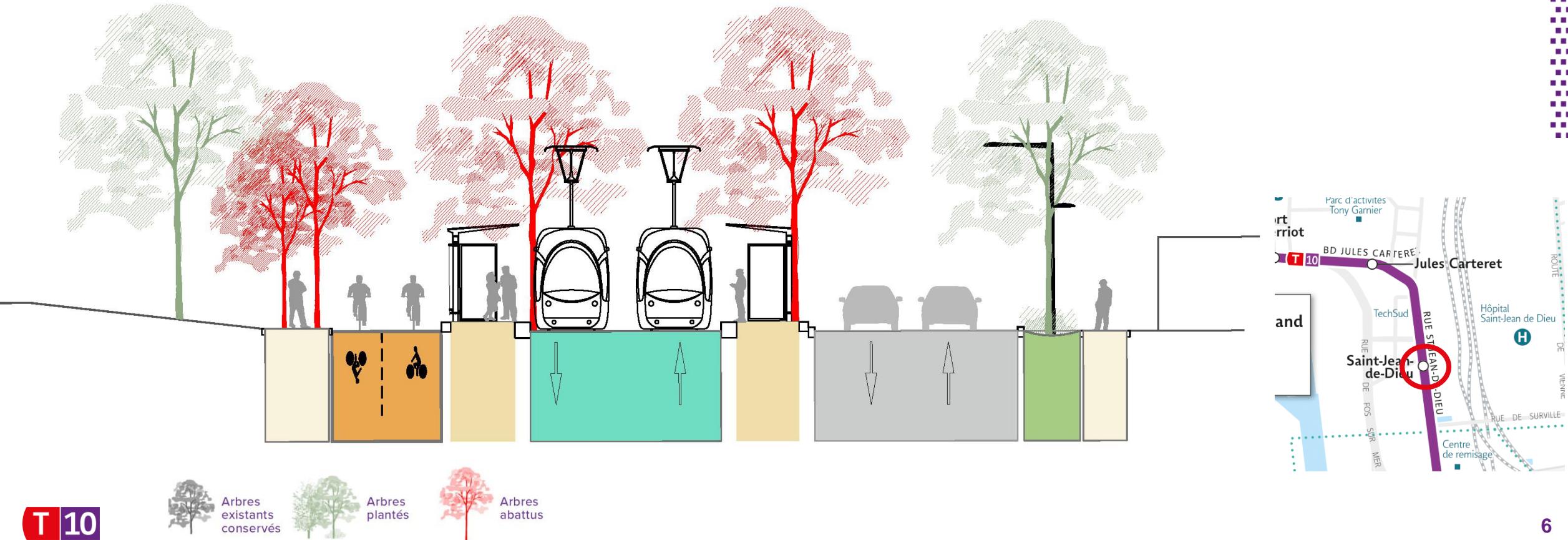


## Arbres plantés



## Arbres abattus

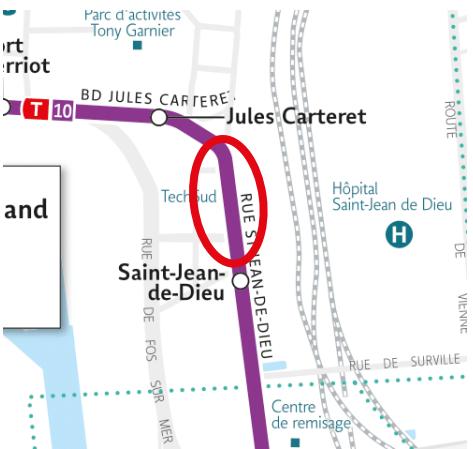
# Rue Saint-Jean-de-Dieu, au niveau de la station



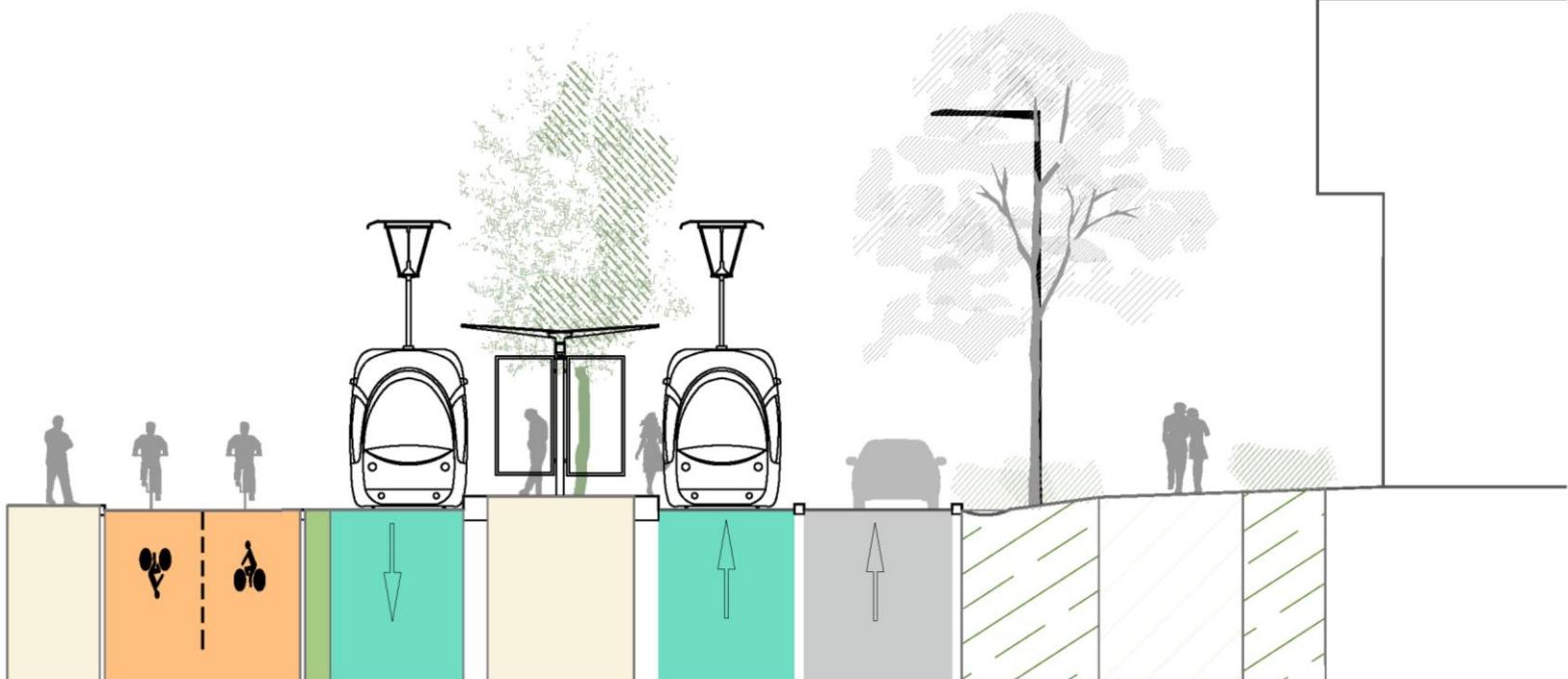
# Rue Saint-Jean-de-Dieu, au nord de la rue Jean Grolier



- Intermodalité
- Fonctionnement des sites
- Usages dans l'espace public
- Autre



# Boulevard Carteret (au niveau de la station)



T 10



Arbres existants conservés

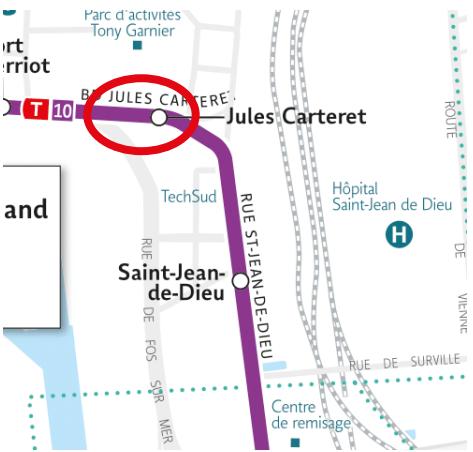


Arbres plantés

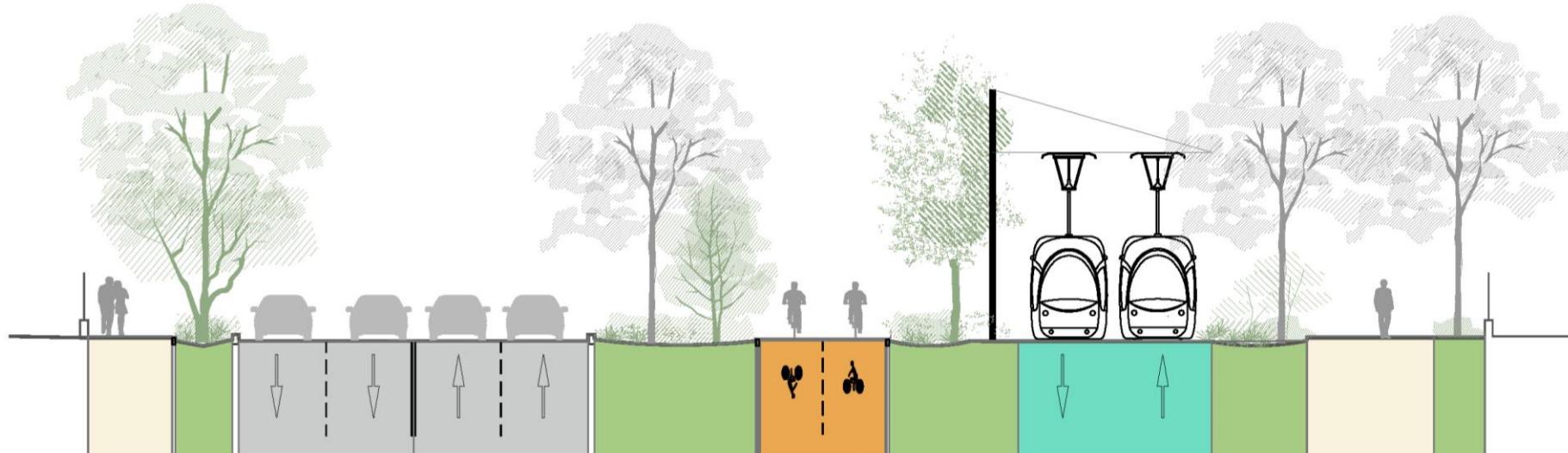


Arbres abattus

- Intermodalité
- Fonctionnement des sites
- Usages dans l'espace public
- Autre



# Avenue Tony Garnier, entre la rue de Gerland et l'av. Jaurès



Arbres  
existants  
conservés

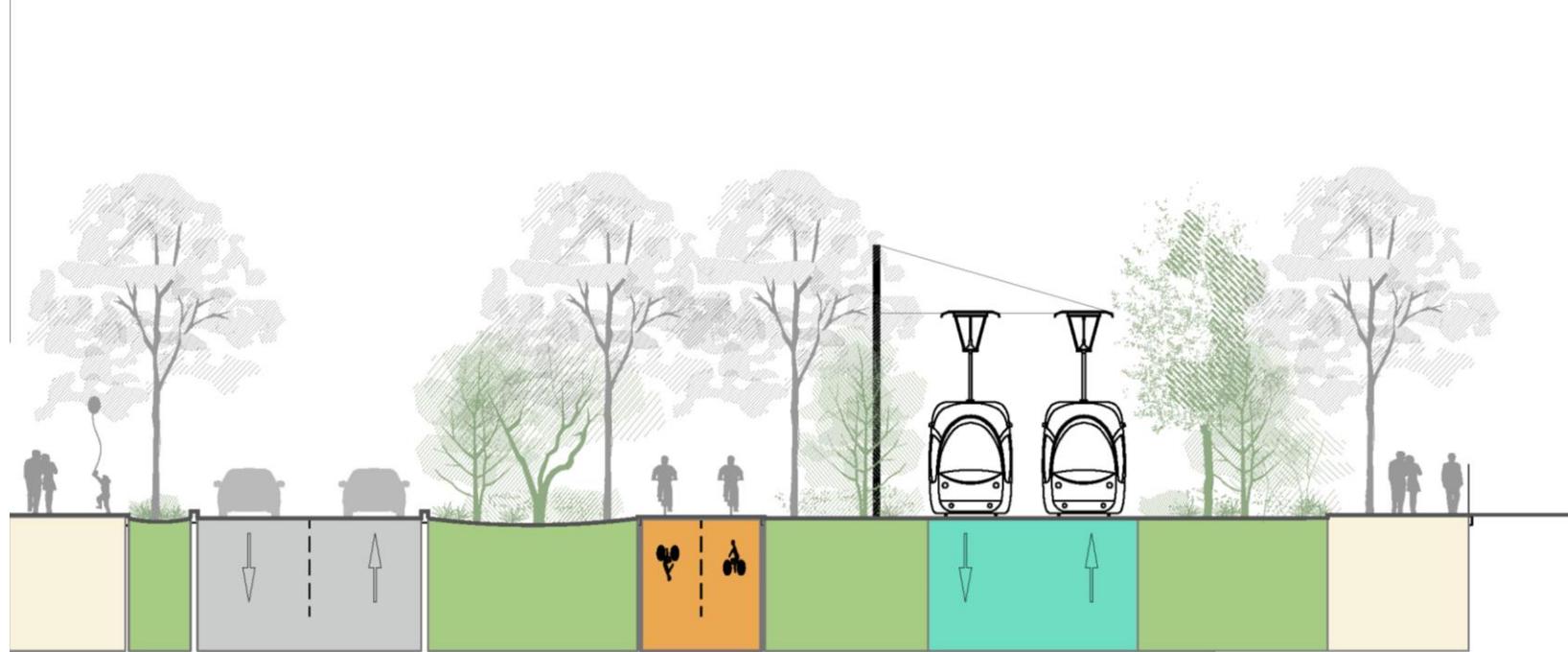


Arbres  
plantés



Arbres  
abattus

# Avenue Tony Garnier, entre l'av. Jaurès et la Halle Tony Garnier



Arbres existants conservés



Arbres plantés



Arbres abattus

T 10



Intermodalité

Fonctionnement des sites

Usages dans l'espace public

Autre